



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Villes

Question au Gouvernement n° 1973

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Lucien Degauchy.

M. Lucien Degauchy. Ma question, qui concerne les emplois de ville, s'adresse à M. le ministre délégué à la ville et à l'intégration.

Monsieur le ministre, l'emploi est le premier facteur de l'intégration sociale. Il est particulièrement nécessaire dans les quartiers pudiquement qualifiés de difficiles, car le taux de chômage chez les jeunes y est bien souvent au-dessus de la moyenne nationale. Cela provoque chez eux un sentiment d'abandon qui est parfois à l'origine de réactions violentes.

L'annonce de la création de 100 000 emplois en quatre ans, dans le cadre du pacte de relance pour la ville, a suscité un véritable espoir dans ces quartiers. Aussi, monsieur le ministre, pouvez-vous nous indiquer, ainsi qu'à ces jeunes, quel est l'état d'avancement de ce plan ? (Applaudissements sur divers bancs du groupe du Rassemblement pour la République. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.)

M. Jean Tardito. Le plan est à plat !

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la ville et à l'intégration.

M. Eric Raoult, ministre délégué à la ville et à l'intégration. Monsieur le député, le pacte de relance pour la ville...

M. Laurent Cathala. Est démodé !

M. le président. Monsieur Cathala, je vous en prie !

M. le ministre délégué à la ville et à l'intégration. ... a été mis en œuvre grâce au vote de votre assemblée. Il est progressivement mis en place sur l'ensemble du territoire, même à Creteil, monsieur Cathala !

M. Robert Pandraud. Très bien !

M. le ministre délégué à la ville et à l'intégration. Pour ce qui concerne les emplois de ville, nous avons largement tenu compte, monsieur Decagny, des expériences réalisées dans les villes de Compiègne et de Crepy-en-Valois, au travers du dispositif des brigades bleues et des brigades vertes, dont le département de l'Oise a été l'initiateur.

Le rythme de signature des contrats concernant les emplois de ville est de 2 000 par mois.

M. Robert Pandraud. Très bien !

M. le ministre délégué à la ville et à l'intégration. Ainsi plus de 4 000 ont été signés au cours des mois de septembre et d'octobre.

Comme vous le savez, les emplois de ville, c'est du concret, du pratique.

M. Christian Bataille. Non, c'est du pipeau !

M. le ministre délégué à la ville et à l'intégration. Les jeunes savent bien qu'il vaut mieux 70 000 emplois réels que 700 000 emplois virtuels. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

La grande différence avec la situation antérieure tient au fait que les emplois de ville créés,...

M. Jean-Pierre Balligand. Ce ne sont pas des emplois réels !

M. Jean-Claude Lefort. Ce sont des emplois Internet, des emplois virtuels !

M. le président. Messieurs, je vous en prie ! Laissez M. le ministre s'exprimer !

M. le ministre délégué à la ville et à l'intégration. ... sont bel et bien financés. Dans votre région, monsieur

Degauchy cela a ete possible grace au soutien de la region Picardie et du departement de l'Oise. C'est la raison pour laquelle il faut refuser la polemique: les emplois de ville, ce n'est pas politique, c'est pratique et ca marche ! (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Lucien Degauchy.

M. Lucien Degauchy. Ma question, qui concerne les emplois de ville, s'adresse a M. le ministre delegue a la ville et a l'integration.

Monsieur le ministre, l'emploi est le premier facteur de l'integration sociale. Il est particulierement necessaire dans les quartiers pudiquement qualifies de difficiles, car le taux de chomage chez les jeunes y est bien souvent au-dessus de la moyenne nationale. Cela provoque chez eux un sentiment d'abandon qui est parfois a l'origine de reactions violentes.

L'annonce de la creation de 100 000 emplois en quatre ans, dans le cadre du pacte de relance pour la ville, a suscite un veritable espoir dans ces quartiers. Aussi, monsieur le ministre, pouvez-vous nous indiquer, ainsi qu'a ces jeunes, quel est l'etat d'avancement de ce plan ? (Applaudissements sur divers bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.)

M. Jean Tardito. Le plan est a plat !

M. le president. La parole est a M. le ministre delegue a la ville et a l'integration.

M. Eric Raoult, ministre delegue a la ville et a l'integration. Monsieur le depute, le pacte de relance pour la ville...

M. Laurent Cathala. Est demode !

M. le president. Monsieur Cathala, je vous en prie !

M. le ministre delegue a la ville et a l'integration. ... a ete mis en oeuvre grace au vote de votre assemblee. Il est progressivement mis en place sur l'ensemble du territoire, meme a Creteil, monsieur Cathala !

M. Robert Pandraud. Tres bien !

M. le ministre delegue a la ville et a l'integration. Pour ce qui concerne les emplois de ville, nous avons largement tenu compte, monsieur Decagny, des experiences realisees dans les villes de Compiègne et de Crepy-en-Valois, au travers du dispositif des brigades bleues et des brigades vertes, dont le departement de l'Oise a ete l'initiateur.

Le rythme de signature des contrats concernant les emplois de ville est de 2 000 par mois.

M. Robert Pandraud. Tres bien !

M. le ministre delegue a la ville et a l'integration. Ainsi plus de 4 000 ont ete signes au cours des mois de septembre et d'octobre.

Comme vous le savez, les emplois de ville, c'est du concret, du pratique.

M. Christian Bataille. Non, c'est du pipeau !

M. le ministre delegue a la ville et a l'integration. Les jeunes savent bien qu'il vaut mieux 70 000 emplois reels que 700 000 emplois virtuels. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

La grande difference avec la situation anterieure tient au fait que les emplois de ville crees,...

M. Jean-Pierre Balligand. Ce ne sont pas des emplois reels !

M. Jean-Claude Lefort. Ce sont des emplois Internet, des emplois virtuels !

M. le president. Messieurs, je vous en prie ! Laissez M. le ministre s'exprimer !

M. le ministre delegue a la ville et a l'integration. ... sont bel et bien finances. Dans votre region, monsieur Degauchy cela a ete possible grace au soutien de la region Picardie et du departement de l'Oise. C'est la raison pour laquelle il faut refuser la polemique: les emplois de ville, ce n'est pas politique, c'est pratique et ca marche ! (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Données clés

Auteur : [M. Degauchy Lucien](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1973

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : aménagement du territoire, ville et intégration

Ministère attributaire : aménagement du territoire, ville et intégration

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 20 novembre 1996, page 7244

Réponse publiée le : 20 novembre 1996, page 7244

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 20 novembre 1996